



**AVIS PUBLIC**  
**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO**  
**2025-455**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-455 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 244-G-100**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné, par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Samuel de ce qui suit :

**QUE** le conseil municipal lors de la séance régulière du 14 janvier 2025 a adopté le Règlement numéro 2025-455 modifiant le règlement no 244-G-100

---

**QU'**il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau de la soussignée au 140, rue de l'Église, Saint-Samuel aux heures normales de bureau et copie peuvent être obtenue selon les tarifs en vigueur.

Ledit règlement est donc en vigueur conformément à la loi, à compter de sa publication.

Donné à Saint-Samuel, ce 15<sup>e</sup> jour de janvier 2025.

Stéphan Emond  
Directeur général, greffier-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, directeur général, greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Samuel, résident à Sainte-Eulalie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut ;

En affichant une copie aux endroits désignés par le conseil le 15<sup>e</sup> jour de janvier 2025.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Stéphan Emond', written in a cursive style with several loops and flourishes.

Stéphan Emond  
Directeur général, greffier-trésorier